



Maison des associations
45500 GIEN

FARINE BIO (ou conversion)

L'association a pour but de maintenir et d'inciter à l'installation les exploitations de proximité, pratiquant une agriculture durable, fournissant des produits de qualité, de saison, variés, écologiquement sains et socialement équitables.

Comment ? Les consommateurs préfinançant une partie des productions et acceptent les aléas auxquels celles-ci sont soumises (et donc l'éventuel report de certaines livraisons).

En s'engageant par la signature de ce contrat, paysans et consommateurs dépassent le simple rapport commercial : ils deviennent partenaires.

Mercredi 25 mai 2022

PRODUCTEUR
Domaine Les bruyères
JULIEN DE CLÉDAT
julien_decledat@hotmail.com
06 86 57 29 88

CONSUMMATEUR-TRICE
Nom :
Adresse :
Tél.: Mail :
À jour de sa cotisation : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Coordinatrice : Dominique AUFFRET // 02 38 67 56 70 – 06 31 38 51 58 // famille.auffret@wanadoo.fr

Ne rien mettre dans les cases grises

			MAI	
			MERCREDI	
PRODUITS			25	
FARINES Bio (ou conversion)			Poids	
Blé T65 blanche bio	2 € le kg	sachet	2 kg	
		sachet	5 kg	
		Poids en kg au choix à préciser >>		
Blé ancien semi complète bio T80	2,3 € le kg	sachet	2 kg	
		sachet	5 kg	
		Poids en kg au choix à préciser >>		
Blés anciens complète T130	2,3 € le kg	sachet	2 kg	
		sachet	5 kg	
		Poids en kg au choix à préciser >>		
Petit épeautre bio	4,1 € le kg	sachet	2 kg	
		sachet	5 kg	
		Poids en kg au choix à préciser >>		
Seigle en conversion vers l'agriculture biologique (C2 2eme année de conversion)	2,3 € le kg	sachet		
		sachet		
		Poids en kg au choix à préciser >>		
Sarrasin en conversion vers l'agriculture biologique (C2 2eme année de conversion)	3,05 € le kg	sachet	2 kg	
		sachet	5 kg	
		Poids en kg au choix à préciser >>		
Grand épeautre bio	3,3 € le kg	sachet		
		sachet		
		Poids en kg au choix à préciser >>		
Triticale en conversion vers l'agriculture biologique (C2 2eme année de conversion)	1,9 € le kg	sachet		
		sachet		
		Poids en kg au choix à préciser >>		

Total du contrat :	
--------------------	--

Termes du contrat : La livraison a lieu le jeudi, aux dates indiquées de 17h30 à 19h00, à la Maison des associations, rue Paulin Enfert à GIEN.

Le paiement s'effectue à la signature du contrat pour sa totalité,

en 1 fois : _____ € en espèces ou chèque à l'ordre de **MONSIEUR JULIEN DE CLEDAT**

par mois : soit _____ chèques de _____, _____, _____, _____ € à l'ordre de **MONSIEUR JULIEN DE CLEDAT**

par virement :

Code banque : **14806** Code Guichet : **00016** Numéro de compte : **72032810161** Clé : **66**
IBAN : FR76 1480 6000 1672 0328 1016 166
Code BIC : AGRIFRPP848

Date : _____

Signatures : et mention "lu et approuvé"

Paysan

Consommateur